

cartes murales (13), de modèles et de planches pour le dessin (4), de collections pour l'enseignement de la physique et de la chimie (3), de collections Lutz (5), de tableaux pour l'enseignement intuitif et pour l'enseignement des sciences naturelles (89 tableaux), de 4 tableaux artistiques.

Les musées scolaires de Dudelange et de Rodange ont rendu des services signalés à l'enseignement primaire; des musées plus simples sont en voie de formation à un certain nombre d'écoles.

Le matériel d'enseignement a été largement fourni aux élèves indigents.

A Dudelange, deux nouvelles salles de classe vont être ajoutées au bâtiment d'école. De nouveaux cabinets ont été construits auprès de la maison d'école des garçons de Rodange; la place de récréation de l'école primaire supérieure de Pétange a été aménagée et clôturée. De grosses réparations ont été exécutées aux logements de service d'Abweiler, Lamadeleine et Mondercange et aux maisons d'école et places de récréation d'Aspelt, Kayl, Pétange et Rodange.

Les matières d'enseignement ont été partout celles prévues par la loi.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire s'est terminée le 9 août, dans la localité de Kayl; le 10 août, dans la commune de Dudelange; le 14 août dans les communes de Bettembourg et de Pétange; le 24 août, dans la commune de Rœser et à Tétange; le 29 août, dans les communes de Frisange (excepté Aspelt, le 27) et de Weiler-la-Tour; le 30 août, à Reckange et le 31 août, dans les communes de Bascharage, Clemency (Fingig, le 30), Dippach, Leudelange, Mondercange et Sanem.

L'année scolaire courante a commencé le 23 septembre, dans les communes de Bettembourg et de Pétange; le 24 septembre, dans la commune de Dudelange; le 7 octobre, dans les communes